

COMMUNIQUE DE PRESSE de l'AFSCA

Action de contrôle annoncée à Liège : résultats

29/06/2010

L'Agence alimentaire publie les résultats de l'action de contrôle "annoncée" à Liège qui a eu lieu la semaine du 14 au 19 juin 2010.

Au cours de cette action, 368 établissements du secteur de la distribution et ayant une activité dans la chaîne alimentaire ont été contrôlés.

Les contrôleurs et inspecteurs de l'Unité provinciale de contrôle de Liège, aidés par leurs collègues d'autres provinces, soit un total de 24 agents, ont participé à l'action.

Sur les opérateurs contrôlés, 64,5 % font partie du secteur horeca (cafés, restaurants, friteries et

cuisines de collectivités), 32 % sont du secteur de la distribution (commerces de détail, boulangers,

bouchers) et 0,2 % font partie du commerce ambulants auxquels il convient d'ajouter quelque 3,5% de commerces de gros.

Une séance d'information visant à sensibiliser les commerçants concernés et donnée par la cellule de vulgarisation de l'AFSCA avait précédé cette action.

Grâce à la campagne d'information efficace de la ville de Liège, pratiquement tous les opérateurs

visités étaient informés et un grand nombre d'entre eux s'était bien préparé.

Lors de l'action de contrôle, la collaboration avec la ville de Liège a été excellente.

Les agents de l'AFSCA ont rédigé 140 avertissements et dressé 7 procès-verbaux. Un seul commerce a dû être fermé provisoirement comme présentant un risque majeur pour la santé publique.

En synthèse, on a pu constater un taux de conformité de 60%.

Personne de contact pour la presse francophone : Pierre Cassart 0477 69 35 65

Personne de contact pour la presse néerlandophone : Lieve Busschots 0477 59 83 93